

L'ETOILE

Bulletin d'information édité par la
Chambre Régionale de l'Economie
Sociale et Solidaire PACA
Juillet - Août 2009 – n° 79



A la Une

Chers lectrices et lecteurs,

Ce numéro de la période estivale est l'occasion de vous proposer un cahier spécial. Il vous présente les axes d'intervention de la CRESS en région PACA et l'organisation opérationnelle de l'équipe salariée en responsabilité de leur mise en œuvre.

Afin de promouvoir notre économie et l'application de ses principes : la primauté de l'objet social et de l'Homme sur le profit, la libre adhésion, la gouvernance démocratique... nous nous sommes dotés de moyens supplémentaires qui nous permettront de développer les outils adaptés à la logique différente de nos entreprises.

Ces moyens soutiennent notre projet d'une économie plus juste et durable.

N'hésitez pas à nous interpeller pour mieux nous connaître.

Bonne lecture.

La présidente
Marcelle GAY

MOIS de l'Economie Sociale et Solidaire 2009

La 7ème édition du MOIS de l'ESS – événement rassemblant des manifestations portées par les acteurs de l'ESS en région PACA - se déroulera tout au long du mois de novembre.

Nous vous annonçons **l'ouverture des inscriptions** et vous invitons à télécharger le dossier « présentation-inscription MOIS ESS 2009 » sur le site www.lemois-ess-paca.org
L'inscription au MOIS de l'ESS vous permet de bénéficier du plan de communication 2009 au niveau régional et national. Elle vous permet également de vous inclure dans une communication globale des acteurs de l'ESS pour promouvoir votre manifestation.

Afin que votre inscription soit prise en compte merci de nous retourner votre fiche d'inscription complétée par mail à sophie.ibos@cresspaca.org **AVANT le 4 septembre 2009.**
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sophie IBOS au 04 91 54 96 75.

Nous vous rappelons que la CRESS PACA a changé d'adresse :
19 rue Roux de Brignoles – 13006 Marseille.
Les numéros de téléphone et de fax ne changent pas.

Sommaire

Rendez-vous FRANCE	page 3
Actualités	
PACA	page 3
FRANCE	page 4-6
Cahier spécial CRESS PACA	page 7-12
Les Communiqués de Presse	page 13-17
A lire	page 18-19

RENDEZ-VOUS

France

Université d'été Emploi, Compétences et Territoires

La 3ème Université d'été Emploi, Compétences et Territoires aura pour thème « Démographie et mutations économiques : les territoires en mouvement »

Programme :

1ère journée : Du potentiel humain au développement économique

2ème journée : Le territoire vecteur du volontarisme

Objectif :

- Partager des expériences, prendre connaissance des innovations expérimentées en région et hors région,
- S'approprier méthodes et outils,
- Explorer des problématiques en devenir,
- Se mettre en réseau dans un cadre peu formel et sans contraintes institutionnelles liées aux programmations financières.

Date : 27 et 28 août 2009

Lieu : Maison des étudiants Aimé Shoenig, Rue Vendémiaire, Espace Richter, Montpellier

Renseignements : www.univ-ect.org

Source : www.univ-ect.org

ACTUALITES

Paca

La Banque populaire et la Caisse d'épargne deviennent la BPCE, mais cela ne change rien pour l'instant aux sigles des banques régionales

Le 24 juin, le conseil d'administration de la Banque fédérale des Banques populaires (BFBP) et le conseil de surveillance de la Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE) ont validé l'ensemble des principes fondateurs de BPCE, issu du rapprochement de la BFBP et de la CNCE. BPCE sera pleinement opérationnel le lundi 3 août 2009. Mais cela ne change rien pour l'instant aux appellations des différentes entités régionales du nouveau groupe. Elles conservent pour l'instant leur nom et leurs sigles : Banque populaire provençale et corse (BPPC), Banque populaire Côte d'Azur (BPCA), Caisse d'épargne Côte d'Azur (Cecaz) et Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse (Cepac).

Source : Lettre Sud Infos.

PACA : Les chiffres clés "animation et sport" 2009

Pour la 4è année consécutive, l'ORM publie 16 pages de données sur le marché du travail et de l'emploi, sur la formation, les diplômés et l'accès à la qualification par la voie de la VAE.

L'emploi dans les secteurs de la jeunesse et du sport représente environ 22 600 personnes, en région PACA, sachant que toutes n'occupent pas un poste à temps plein. En 2007, les effectifs salariés du secteur privé sont à peu près constants par rapport à l'année précédente. Mais la réduction du nombre de contrats aidés (moins un tiers) du fait de la diminution des enveloppes budgétaires dégagées à cet effet, le premier semestre 2008, pourrait inverser la tendance.

Les associations de l'éducation populaire ou d'intérêt commun (« non comptabilisées ailleurs ») enregistrent une très légère augmentation du nombre de leurs salariés en 2007.

Pour en savoir plus : www.orm-paca.org

Source : Newsletter Cros Alpes Provence du 9 juillet 09

ACTUALITES

France

Prix Macif du film Economie sociale 2009

Acteur majeur de l'économie sociale, la Macif lance la troisième édition Prix Macif du film économie sociale du 15 mai au 15 septembre 2009

Ce concours récompense les auteurs de films ou de projets de films ayant pour thème l'économie sociale.

Cri du cœur ou cri de colère, avec humour ou humeur, les reportages, documentaires ou fictions attendus, montrent, avec esthétisme et émotion, les mille et une histoires qui construisent un projet économique différent.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site <http://actu.macif.fr/prixdufilm/> et devront être retournés avant le 15 septembre 2009.

Source : <http://actu.macif.fr/prixdufilm/>

Les associations face à la crise

Alors que l'économie mondiale est sérieusement ébranlée par la crise, le secteur associatif n'est pas épargné par les difficultés. C'est ce que démontre la nouvelle étude de Recherches & Solidarités.

Dans le cadre de ses enquêtes annuelles, Recherches & Solidarités a interrogé 2.152 responsables dirigeants associatifs, ainsi que 4.780 bénévoles, entre le 10 mars et le 9 avril 2009, pour évaluer les premières difficultés qu'ils rencontrent, en lien avec la crise financière et économique.

Pour en savoir plus : <http://www.recherches-solidarites.org>

Source : www.associatis.com

Association : nouvelle obligation

Le sujet était en discussion depuis plus de 5 ans et vient d'aboutir avec la parution du décret n°2009-540 du 14 mai 2009 qui pose de façon concrète les conditions dans lesquelles certaines associations vont devoir, dès 2009, publier leurs documents comptables. Les organismes concernés par ce nouveau décret sont les associations et fondations ayant reçu annuellement un total de subventions ou de dons excédant la somme de 153 000€.

Il s'agit désormais de transmettre les comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexe aux comptes et rapport du commissaire aux comptes) dans les 3 mois, à compter de leur approbation, par voie électronique à la Direction des Journaux Officiels.

Ces documents seront publiés sous forme électronique par cette direction dans des conditions de nature à garantir leur authenticité et leur accessibilité gratuite.

Cette transparence va permettre à tout un chacun de connaître, sans bourse dédée, l'état des subventions et des dons perçus par les organismes sans but lucratif concernés.

Décret consultable sur le site légifrance :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=67C8F4AED732C99DEFDB76B2149B754B.tpdjo07v_2?cidTexte=JORFTEXT000020616498&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id

Source : Cros Infos n° 61

ACTUALITES

France

Nouvelle signature pour le GEMA

Assureurs mutualistes : une signature engageante et différenciante. La nouvelle signature est à la fois claire sur le métier incarné par le GEMA, *l'assurance* et sur la façon de l'exercer, *la mutualité*. L'absence d'article marque la revendication de l'attachement à des valeurs propres au GEMA. La signature n'englobent pas toutes les mutuelles d'assurance : seulement celles qui militent, qui s'engagent au sein du groupement. Une initiale valorisée et modernisée : le « G » de groupement est mis en scène, il s'inscrit dans une forme circulaire, symbole de l'enceinte, lieu de collégialité, d'échanges. Le « G » est souligné par deux formes accrocheuses, qui donnent une ouverture et qui se font face évoquant l'échange, le partenariat, le dialogue. Les extrémités pointues incarnent l'expertise du GEMA, la fiabilité de ses prises de position, l'originalité de ses analyses.

Source : la lettre de l'ES n°1334

Dons aux associations humanitaires ou d'aide à la personne : record 2008

Contrairement aux pronostics, les associations ont enregistré en décembre une hausse exceptionnelle de 12,5% des dons par rapport à décembre 2007, selon les chiffres de France Générosité, syndicat qui représente près de 70 organismes du secteur. Sur l'année 2008, la hausse des dons serait de 6,3%, un chiffre d'une ampleur rarissime selon les responsables du syndicat. Autre fait marquant, le nombre de nouveaux donateurs a fortement progressé en 2008 (+18%). Curieusement, les dons consacrés à la lutte contre la pauvreté sont en net repli (-7 points en trois ans), au profit de l'aide aux personnes âgées. Globalement les causes préférées des français restent la protection de l'enfance et la recherche médicale. Cette hausse presque inespérée des dons fait néanmoins craindre une année 2009 en demi-teinte. Les acteurs du secteur redoutent notamment que la crise, dont les effets touchent désormais le quotidien des français par le biais du chômage, dissuade cette fois bel et bien les particuliers de dénouer les cordons de leur bourse. Une situation délicate car les besoins des personnes en grande précarité, eux, devraient continuer à augmenter.

Source : la lettre de l'ES n°1335

Mutualité Française : un conseil de 40 membres issus de 5 collèges

Suite à une récente réforme, le nouveau Conseil d'Administration de la Mutualité Française est dorénavant constitué de 40 membres issus de 5 collèges :

- Collège 1 : les unions de représentation et mutuelles santé ; comprend les mutuelles de Livre II ou les unions de représentation qui totalisent un effectif de membres participants supérieur à 1/30^e de la totalité des effectifs cotisant à la FNMF.
- Collège 2 : les mutuelles santé ; ce collège comprend les mutuelles de Livre II ou les unions de représentation qui totalisent un effectif de membres inférieurs à 1/30^e des effectifs cotisant à la FNMF.
- Collège 3 : les mutuelles et unions prévoyance retraite
- Collège 4 : les unions territoriales et autres mutuelles et unions relevant du Livre III.
- Collège 5 : les unions régionales.

Source : la lettre de l'es n°1331

ACTUALITES

France

Vers un livre blanc : l'ESS, une réponse face à la crise

Dans la perspective d'élaborer un livre blanc à paraître à l'automne 2009 sur «l'économie sociale et solidaire, une réponse entrepreneuriale et politique face à la crise», un premier texte d'orientation est paru. Les initiateurs de ce projet, Claude Alphandery, président du CNAIE (Conseil national de l'insertion par l'activité économique) en collaboration avec Laurent Fraisse du CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie) et Tarik Ghezali, souhaitent à travers ce livre blanc « développer un langage de la preuve démontrant l'utilité de l'économie sociale et solidaire, sa spécificité et sa pertinence face à la crise.

Pour en savoir plus : laurent.fraisse@lise.cnrs.fr ; tghezali@yahoo.fr

Source : www.cides.chorum.fr

Un cahier, un crayon pour les enfants du Burkina Faso

Solidarité Laïque, la MAIF et la MAE préparent activement la nouvelle rentrée solidaire «Un cahier, un crayon» pour les enfants du Burkina Faso qui se déroulera du 2 septembre au 30 novembre 2009.

Comme chaque année, élèves, enseignants, associations, particuliers... sont invités à organiser une collecte de fournitures scolaires neuves qui sera distribuée au Burkina Faso en septembre 2010. Des dons financiers sont également possibles : ils permettront à nos partenaires burkinabés d'acheter du matériel scolaire sur place.

Pour en savoir plus : <http://www.uncahier-uncrayon.org/>

Source : Blog de la ligue de l'enseignement Alpes du Sud.

CAHIER SPECIAL

Une Chambre pour le développement d'une économie sociale et solidaire et de ses entreprises sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre contribue au développement de l'économie et de son utilité sociale en positionnant ses activités dans une fonction consulaire et en agissant selon trois axes d'intervention :

Le renforcement des représentations opérationnelles de l'économie sociale et solidaire pour représenter, défendre les intérêts, co-construire, proposer des politiques de développement économique et social par territoire et secteur économique, identifier et promouvoir les réalisations, besoins et enjeux. Pour cela la Chambre mène des actions afin de renforcer la reconnaissance intra et externe, le sentiment d'appartenance, la capacité d'innovation et développer des lieux de réflexion et de construction collectifs.

Le développement des actions économiques sur lesquelles les entreprises de l'économie sociale et solidaire se positionnent. Cet investissement du marché s'engage pour la Chambre par le développement de dynamiques partenariales entre collectivités, organismes représentatifs et entreprises à l'échelle régionale et locale sur différentes thématiques :

- la valorisation des principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire,
- la structuration de filières,
- la coopération inter entreprises,
- la connaissance approfondie des marchés,
- le développement et le transfert d'innovation.

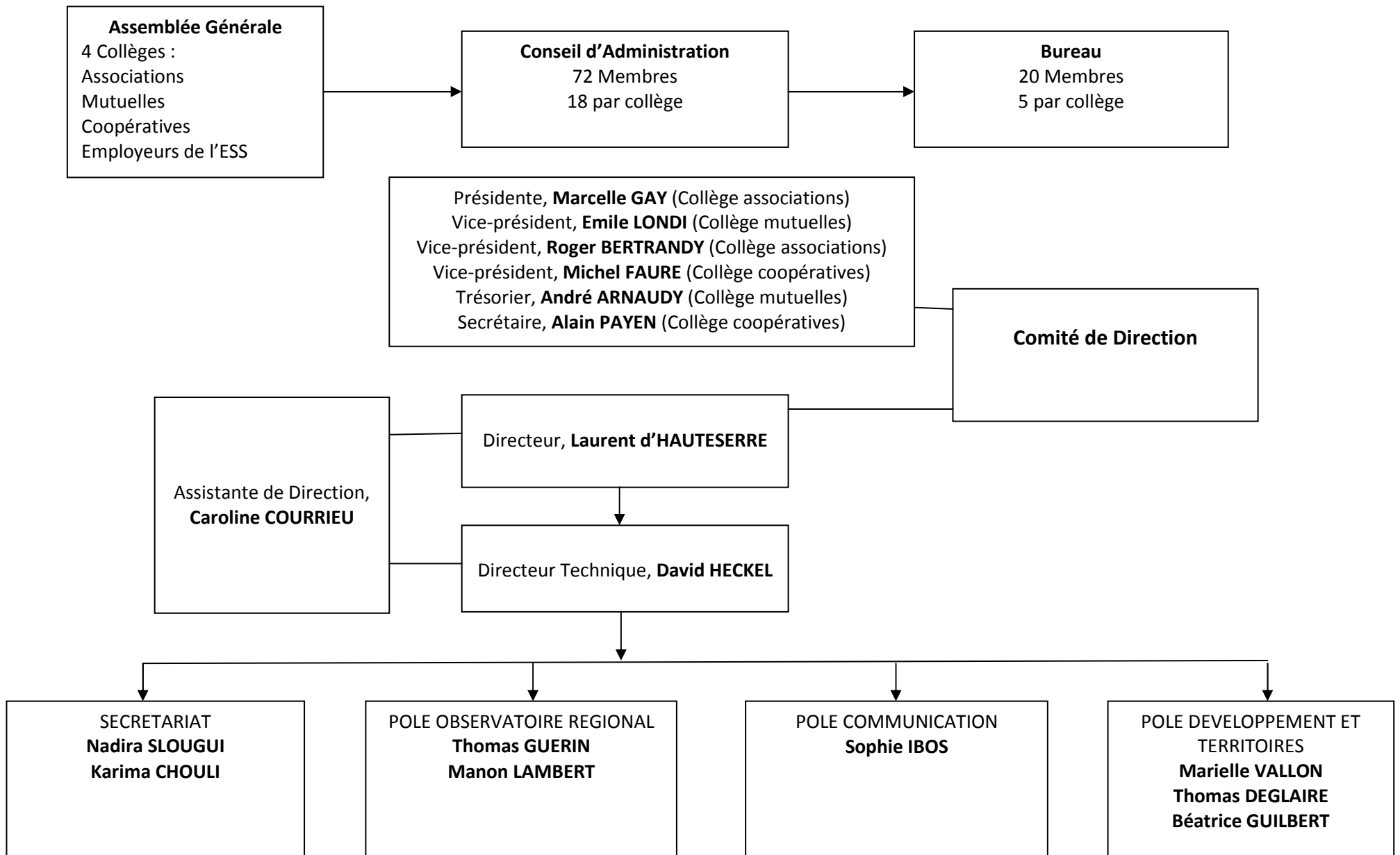
Le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour renforcer leurs performances liant l'économique et l'utilité sociale.

Dans ce cadre, la Chambre :

- conçoit des outils et services spécifiques (Observatoire Régional, appui à la communication, échanges de bonnes pratiques...),
- porte et coordonne des dispositifs d'accompagnement dédiés (DRA, Microprojets...),
- soutient des actions de professionnalisation adaptées (GPEC, formation à l'économie sociale et solidaire...).

Pour mettre en œuvre ces missions sur l'année 2009, découvrez dans les pages qui suivent l'organisation opérationnelle de la CRESS PACA.

ORGANIGRAMME DE LA CRESS PACA



Le pôle Développement & Territoires

Le pôle Développement & Territoires de la CRESS PACA vient en appui aux entreprises de l'économie sociale et solidaire en liant développement économique et utilité sociale.

Dans ce cadre, le pôle porte et coordonne des dispositifs d'accompagnement dédiés (C2RA, Microprojets, DRA,...).

Par la mise en œuvre de dynamiques partenariales entre collectivités, organismes représentatifs et entreprises à l'échelle régionale et locale, le pôle travaille à la structuration de filières et encourage la coopération inter entreprises.

Le développement de l'économie sociale et solidaire implique la mise en réseau afin de mutualiser des démarches, construire des stratégies communes, rendre visible ses actions, représenter les acteurs auprès des pouvoirs publics, etc. Favoriser la mise en réseau des acteurs sur un territoire c'est aussi initier des projets dans de nombreux champs de l'activité économique et par là même permettre l'émergence d'activités nouvelles créatrices d'emplois contribuant au développement économique.

Focus sur l'animation d'un réseau de l'ESS sur le pays d'Arles

Historiquement l'économie sociale et solidaire est fortement encrée sur la ville d'Arles, actuellement 21% de l'effectif salarié privé travaille dans l'ESS.

Fort de cette dynamique territoriale, la municipalité d'Arles a souhaité mettre en place des temps d'échanges avec les acteurs de l'ESS.

De cette concertation a émergé la volonté des acteurs de constituer un réseau.

Dans le cadre de ses missions, la CRESS PACA a été sollicitée pour apporter un appui à son émergence. Aujourd'hui, ce réseau est en cours de structuration sur la base d'un texte commun portant des valeurs et des objectifs partagés.

Une des premières actions envisagée par le réseau serait la participation au MOIS de l'ESS en novembre 2009 à travers une ou plusieurs manifestations.

Focus sur l'appui à l'émergence de projets d'utilité sociale

La DRTEFP PACA au travers de la mesure « 4.2.3 » du FSE et le Conseil Régional soutiennent l'émergence de projets d'utilité sociale à travers la mise en œuvre d'un outil de financement et d'appui technique : le « **Dispositif Microprojets** ».

Le pôle Développement & Territoires est en charge d'animer ce dispositif sur le territoire des Bouches du Rhône et du Var. Dans ce cadre, la CRESS PACA souhaite favoriser l'émergence de projets innovants en phase d'amorçage et ancrés dans une logique de développement économique local, en réponse à des besoins non satisfaits.

Il s'agit de permettre prioritairement à de petites structures d'utilité sociale d'accéder notamment à des crédits communautaires.

Cinq thématiques sont mises en avant :

- la création d'activités dans le domaine de l'économie sociale et solidaire
- le maillage territorial
- la valorisation des métiers patrimoniaux
- les actions en faveur de la lutte contre les différentes formes de discrimination dans le monde du travail
- les actions d'insertion socioprofessionnelle innovantes ou expérimentales en faveur des publics en difficulté (séniors, personnes handicapées...)

Environ **70 projets** seront soutenus d'ici juin 2011

Pour plus d'infos :

www.cresspaca.org

www.fse.microprojets.fr

Le pôle Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire

En février 2007 la CRESS PACA a été officiellement chargée par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de la création d'un observatoire, dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et du Programme Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PROGRESS).

Depuis la normalisation du champ de l'ESS, l'**Observatoire Régional** propose des études statistiques, analytiques et

thématiques sur différentes échelles territoriales (commune, intercommunalité, Pays, Parc Naturel Régional, Zones d'Emploi, département et région).

L'expérience développée permet des analyses comparatives avec d'autres secteurs économiques, d'autres territoires et sur plusieurs années qui servent de support à l'action publique et privée en faveur du développement du secteur.

Les travaux menés par le pôle s'appuient sur l'expertise du **Conseil Scientifique de l'Observatoire** composé de : l'INSEE PACA, du Service Etudes Prospectives Evaluation Statistiques de la DRTEFP, de l'Observatoire Régional des Métiers (ORM), du Pôle Emploi, la Mission Etudes Observatoire et Prospective du

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (MEOP), de chercheurs et d'universitaires (Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – Université de la Méditerranée, Centre de Recherche en Gestion de l'Ecole Polytechnique, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, etc.

Focus sur une action : L'ESS de l'autre côté de la méditerranée

L'Observatoire accompagne le Conseil Régional Tanger-Tétouan, depuis 2008, dans la mise en place d'un Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire. Riche de son expérience en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire porte appui à ce projet notamment en termes d'ingénierie et de transfert de compétences. Cette mission constitue une expérience pilote pour la région marocaine, dans l'objectif plus large de création d'un observatoire régional de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Cet outil permettra au territoire de la région Tanger – Tétouan de disposer d'un instrument d'observation, de veille et d'anticipation des mutations de l'économie sociale et solidaire.

La formation de partenariats opérationnels et les volontés locales exprimées, démontrent que cette démarche reçoit un écho très favorable des institutions et des acteurs de l'économie sociale et solidaire marocains.

Une publication de référence sur la méthode et le périmètre de l'économie sociale et solidaire verra le jour avant la fin de l'année 2009.

La place des entreprises de l'économie sociale et solidaire tient à leur capacité de se mobiliser et de mettre en place des actions sur ce qui les unit transversalement : l'économie sociale et solidaire.

Il s'agit de représenter, de défendre les positions originales de cette forme d'entrepreneuriat, de contribuer activement au débat public, de co-construire, de connaître et faire reconnaître les réalisations, les besoins et les enjeux.

Pour cela il est nécessaire de renforcer la reconnaissance intra et externe, le sentiment d'appartenance, la différenciation, la capacité d'innovation et de développer les lieux de réflexion et de construction d'un discours commun.

L'enjeu est renforcé par le contexte actuel de crise économique et écologique qui interroge notre modèle de développement et sa construction de richesses. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire doivent aujourd'hui se donner la capacité de diffuser la gestion éthique et les principes démocratiques qui incarnent leur projet économique.

L'ambition du pôle communication de la CRESS PACA est donc double :

- Faire connaître l'économie sociale et solidaire et aider les entreprises à mieux faire reconnaître leurs actions.
- Affirmer à l'échelle régionale la vision de transformation du système économique porté et mis en pratique par l'économie sociale et solidaire.



Focus sur le MOIS de l'ESS en région PACA

En novembre 2003, la CRESS PACA a créé le MOIS de l'ESS avec comme objectif :

- contribuer à la coordination d'initiatives portées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire eux-mêmes (associations, coopératives, mutuelles et fondations)
- rendre visible ce champ économique auprès des acteurs publics, des acteurs économiques régionaux et le grand public.

Pensé comme une vitrine de l'ESS régionale, le MOIS rassemble sous son logo, des manifestations émanant des entreprises de l'ESS en PACA.

Pour sa 6ème édition en 2008, le Mois de l'ESS a mobilisé **54 organisateurs et co-organisateur**s qui se sont mobilisés au côté de la Chambre. Au total **55 manifestations** ont été programmées dans l'ensemble des départements de la région (conférences, débats, forums, expositions, animations publiques, visites d'entreprises, etc...). Le nombre de participants s'est maintenu soit environ **10 500 personnes** ayant manifesté leur intérêt pour des thèmes d'actualité tels que : les coopérations inter entreprises, les services à la personne, l'emploi, la consommation responsable, l'épargne solidaire...

L'édition 2009 est en cours de préparation et se déroulera comme chaque année au mois de novembre. Pour y participer inscrivez-vous en téléchargeant **le formulaire d'inscription** sur le site <http://www.lemois-ess-paca.org>.

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 4 septembre 2009 !

LES COMMUNIQUES DE PRESSE



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale

Collège des employeurs

Communiqué de presse

Paris, le 24 juin 2009

Les employeurs de l'économie sociale entendent défendre les spécificités de leur champ dans la négociation collective

Le secteur de l'économie sociale s'étonne du lancement par les pouvoirs publics de la procédure d'élargissement de l'accord stress au travail du 2 juillet 2008.

Le code du travail réserve la procédure d'élargissement aux cas d'absence ou de carence des organisations de salariés ou d'employeurs se traduisant par une impossibilité persistante de conclure une convention ou un accord dans une branche d'activité ou un secteur territorial déterminé (*Article L 2261-17 du code du travail*).

Aucune de ces deux conditions n'est réunie pour le secteur de l'économie sociale : ni carence d'organisations constituées, ni impossibilité persistante de conclure des accords.

La négociation et la signature de l'accord national interprofessionnel de l'économie sociale du 22 septembre 2006 sur la formation professionnelle démontrent qu'un espace de négociation interprofessionnel propre à l'économie sociale existe dans les champs conventionnels couverts par le Gema, l'Unified et l'Usgeres¹.

Le Conseil d'Etat, en annulant le refus d'agrément opposé par le ministre du Travail à cet accord, ouvre la voie à la reconnaissance d'un espace de négociation propre au secteur de l'Économie sociale.

Les employeurs réunis au sein du Ceges² renouvellent leur souhait d'être partie prenante des négociations interprofessionnelles portant sur les thématiques qui concernent directement leurs secteurs d'activités. Ils demandent également à être consultés sur les procédures d'élargissement à leurs secteurs, des accords nationaux interprofessionnels négociés par le Medef, la CGPME et l'UPA avec les confédérations syndicales de salariés.

¹ Gema : Groupement des entreprises mutuelles d'assurance - Unified : Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social - Usgeres : Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale.

² Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale

Contact presse

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72



Supervision financière : le temps de la concertation

02/07/2009

Suite à l'intervention de Mme Christine Lagarde, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, lors des rencontres de Paris Europlace, les quatre familles professionnelles de l'assurance et de la mutualité (CTIP, FFSA, FNMF, GEMA) se félicitent qu'une nouvelle phase de concertation entre les parties concernées s'ouvre à compter d'aujourd'hui.

La question de la supervision financière est en effet une question essentielle pour l'avenir des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance, dans un environnement réglementaire bouleversé par la prochaine entrée en vigueur de la directive Solvabilité 2. Même si aucune défaillance d'entreprise n'a été à déplorer dans leur secteur d'activité, les familles de l'assurance et de la mutualité partagent sans réserve l'objectif d'une supervision financière plus efficace et plus transparente.

Pour cela, quatre buts doivent être recherchés : la prise en compte de la spécificité de l'activité et des risques de l'assurance, l'indépendance de la future autorité, l'ouverture à la dimension européenne, enfin la concertation avec les personnels.

C'est fort de cette vision que les familles de l'assurance et de la mutualité participeront activement à la phase de concertation ouverte par les pouvoirs publics. Elles s'y engagent avec conviction et la volonté d'aboutir à la création d'une autorité pleinement indépendante, compétente et responsable, qui contribuera à renforcer la sécurité financière et la protection des assurés.

Contact Presse : FNMF - Christelle Cros - Tél : 01 40 43 63 26 – e-mail : ccros@mutualite.fr



● conférence permanente des coordinations associatives

Communiqué de presse du 8 juillet 2009

Martin HIRSCH annonce l'organisation d'une Conférence nationale de la vie associative

En clôture hier d'un événement organisé par la CPCA¹, le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux solidarités actives, M. Martin Hirsch, a annoncé que la prochaine conférence de la vie associative, annoncée depuis de nombreux mois, aurait lieu le jeudi 17 décembre 2009.

Le Président de la République M. Nicolas Sarkozy lors de sa rencontre avec Jacques HENRARD, Président de la CPCA, le 4 avril 2008, avait décidé l'organisation de cette conférence nationale, deuxième du nom après celle du gouvernement De Villepin en janvier 2006.

La CPCA, instance de représentation du mouvement associatif organisé en France, se félicite de cette annonce après de long mois d'attente. La CPCA souhaite maintenant que s'engage une concertation au plus haut niveau sur les constats et propositions pour doter notre pays d'une politique associative ambitieuse.

- *Pour une démocratie renouvelée* : nous plaidons pour une nouvelle étape de reconnaissance de la participation des associations à notre démocratie, du débat à l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique.
- *Pour une société de confiance* : nous demandons une nouvelle politique, dotée de moyens, en faveur du développement de la vie associative, pour l'engagement bénévole et volontaire au service de causes d'intérêt général.
- *Pour une économie au service de la population* : nos concitoyens plébiscitent l'action associative de proximité, construite sur un projet collectif à but non lucratif ; cette économie non lucrative, forte de 2 millions de salariés, pourra-t-elle résister à la marchandisation des services et à la transposition des règles européennes ?

La CPCA, forte de ses 16 coordinations nationales, de ses composantes régionales, poursuivra la mobilisation auprès du monde associatif, et proposera, tout au long de l'automne, des analyses et points d'informations complets sur les constats, les enjeux et les propositions du mouvement associatif.

Chiffres clés :

- Le monde associatif français est la première force collective du pays avec plus de 200 créations d'associations par jour et une confiance à plus de 80% de la population dans ses actions.
- Avec près de 2 millions de salariés et plus de 180 000 structures employeurs pour un budget de 60 milliards d'euros, le secteur associatif représente une force économique supérieure à l'industrie automobile ou à l'agriculture.
- Le secteur crée en moyenne deux fois plus d'emplois que le reste de l'économie.
- 14 millions de bénévoles font vivre plus d'un million d'associations et autant de projets et d'activités d'intérêt général partout en France au service de la vie quotidienne de la population

¹ « Associations et entreprises, je t'aime, moi non plus ? », colloque organisé le 6 juillet par la CPCA en partenariat avec le Crédit coopératif. Pour plus d'informations sur cet événement, consulter le site de la CPCA, <http://cpc.a.asso.fr/spip.php?article1861>

Contact Presse : Erik Lavarde, CPCA, 28 place Saint-Georges, 01 40 36 80 10, <http://cpc.a.asso.fr>

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) est l'instance où se rassemblent les différentes structures sectorielles et affinitaires représentatives des divers domaines de l'activité associative. Elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française. La CPCA regroupe aujourd'hui 16 coordinations associatives structurées nationalement, représentant près de 700 fédérations soit plus de 600 000 associations en France



16 juin 2009

L'Usgeres et les confédérations syndicales lancent une campagne de négociations dans l'ES

En 2009, l'Usgeres souhaite voir aboutir la négociation de quatre projets d'accords dans les branches professionnelles qu'elle fédère. Une première réunion de négociation s'est tenue le 10 juin.

« Cette négociation s'ouvre dans le champ professionnel de l'Usgeres (12 branches dans les secteurs associatifs, coopératifs et mutualistes). Les projets d'accords seront ouverts à l'adhésion de l'ensemble des syndicats d'employeurs composant le champ interprofessionnel de l'économie sociale. Ils comportent des avancées majeures qui concourent à la qualité de l'emploi et au développement du management de nos entreprises », précise Alain Cordesse, président de l'Usgeres.

Le Premier ministre, François Fillon, avait fixé, le 9 avril dernier, un agenda social 2009 chargé avec notamment comme grands thèmes de négociation la sécurisation des parcours professionnels, l'égalité femme/homme, la diversité, la pénibilité et la santé au travail et le dialogue social dans les TPE.

Avec les quatre projets d'accords suivants, l'Usgeres s'inscrit dans la feuille de route du dialogue social initiée par le Gouvernement :

> La prévention des risques psychosociaux dont le stress au travail. Cette thématique fait suite aux études menées par l'Usgeres et Chorum, sur la prévention et la santé au travail dans l'économie sociale, et aux travaux initiés au sein d'un groupe de travail paritaire ;

> Les parcours d'évolution professionnelle et la formation des dirigeants bénévoles. Ces deux thématiques entrent dans le champ d'application de l'ANI sur la formation professionnelle tout au long de la vie dans l'économie sociale du 22 septembre 2006 ;

> L'adhésion aux accords nationaux interprofessionnels sur la formation professionnelle pour être partie prenante des nouvelles instances de gouvernance de la formation professionnelle créées par l'ANI du 7 janvier 2009. Il s'agit également de permettre aux employeurs de l'économie sociale fédérés par l'Usgeres de participer à la négociation des futurs avenants aux ANI formation professionnelle, afin de faire respecter le principe d'égalité d'accès à la formation pour tous les salariés.

En outre, en 2010, l'Usgeres devrait ouvrir une négociation sur la promotion de la diversité dans les branches, secteurs et entreprises de l'économie sociale.



Communiqué de presse

www.essenregion.org

Un site internet au service de l'économie sociale et solidaire en région

L'Association des Régions de France (ARF) et la Caisse des Dépôts lancent officiellement un site dédié aux politiques régionales de soutien à l'économie sociale et solidaire : www.essenregion.org.

Partant du constat que **l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui une composante à part entière** du développement économique régional, l'ARF et la Caisse des Dépôts ont souhaité créer un outil pratique et dynamique au service des élus, agents territoriaux et acteurs du secteur.

Ouvert à tous, ce site est une **véritable cartographie des politiques régionales de soutien à l'économie sociale et solidaire**, précis et régulièrement actualisé. Il éclaire, au travers de fiches techniques, sur les dispositifs et les pratiques mis en place au niveau régional et local ; il donne à voir des **expériences européennes** intéressantes ; il assure **une veille juridique** sur les principales évolutions réglementaires concernant ce secteur.

www.essenregion.org répertorie et met à disposition les travaux menés par les différentes **sources statistiques disponibles sur l'emploi et l'activité** dans le secteur aussi bien en région qu'au niveau national.

La conception, la réalisation et l'animation de ce site ont été confiées à l'Avise.

L'Avise : centre de ressources et plateforme de l'économie solidaire et sociale, l'Avise vise à promouvoir les initiatives au carrefour du social et de l'économique. Créée en 2002, elle s'adresse en priorité aux réseaux de l'économie sociale et solidaire ; son action bénéficie également aux services de l'Etat, aux collectivités locales, aux organismes publics ainsi qu'aux milieux économiques.

www.avise.org

Contacts presse :

ARF
Johanna O'Byrne
Marie d'Ouince Consultant
01 56 64 00 44
jobyrne@mariedouince-consultant.fr

AVISE
Carla Rasera
01 53 25 11 73
carla.rasera@avise.org



A LIRE

JACQUES
DELORS
MICHEL
DOLLÉ

*Investir
dans le social*



Manifeste pour une politique sociale : « Investir dans le social » par Jacques Delors et Michel Dollé

« Investir dans le social » est le titre d'un livre que devraient se procurer toutes les personnes sensibilisées aux questions sociales. Il s'avère un outil incontournable pour réfléchir et construire des propositions novatrices en matière d'emploi, de formation, de réduction des inégalités, de protection sociale et pour mener l'action dans ces domaines. Tous les partenaires sociaux et les responsables politiques français, mais aussi européens, peuvent y trouver des précieuses pistes pour tenter de proposer une synthèse entre l'État social, l'État providence et le dialogue social.

« Les évolutions de l'emploi et des revenus, l'état des inégalités sociales, les risques pesant sur l'emploi et la protection sociale rendent plus urgent et plus nécessaire que jamais de proposer une synthèse politique portant sur la transformation de l'État social, avec l'espoir de servir à une reconstruction adaptée à notre temps. La crise économique et sociale dans laquelle nous sommes désormais engagés va à la fois solliciter et profondément remettre en question notre système de l'emploi et notre protection sociale... » J. D. et M. D.

Edition Odile Jacob, 2009, 284 p., 23 euros.



L'Economie sociale de A à Z

La revue « Alternatives Economiques » propose une édition actualisée de l'Economie sociale de A à Z qui procède à un tour d'horizon complet du secteur sous ses aspects économique, juridique, historique et sociologique. Ce hors série pratique, réalisé avec le soutien de plusieurs acteurs de l'économie sociale dont la Macif, passe en revue principes, statuts, valeurs, structures, en France et à l'international.

Hors série pratique n°38 bis, 2009

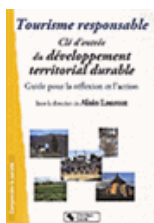


Mutuelle Intégrance : guide touristique

La mutuelle Intégrance vient de publier ses nouveaux guides de vacances pour les personnes en situation de handicaps. Une nouvelle destination est proposée : le Var. Deux autres guides sont disponibles : la Bretagne, mis à jour cette année et Paris. Réalisés par une personne en fauteuil roulant, ces guides présentent les lieux, les activités, les hébergements et décrivent les conditions d'accessibilité.

Ces ouvrages sont en vente sur le site www.voyage-handicap.fr

Contact : Isabelle Tréquilly : 01 44 92 58 10



Tourisme responsable, clé d'entrée du développement territorial durable par Alain Laurent

A travers des exemples concrets et diversifiés de territoires (les Baléares, la Haute Vallée de l'Aude, Djibouti...) ou d'initiatives (les Clubs Partenaires pour Agir, le programme de l'Unesco "Le Sahara des cultures et des peuples...), l'ouvrage donne à voir non seulement les différents impacts du tourisme, à la fois globaux, méso (sur les sites) et micro (sur les personnes...), mais aussi sa contribution possible à un développement territorial. Il croise sans exclusive les regards de chercheurs et des différents acteurs concernés: élus, fonctionnaires, associatifs, experts et consommateurs. Une mine pour les partisans d'un tourisme solidaire, équitable, solidaire, durable... Bref, responsable. Sylvain Allemand

Ed. Chronique sociale, 2009, 512 p., 26,90 euros.

A LIRE



Commerce équitable et environnement

La Plate forme du commerce équitable (PFCE) vient de diffuser son nouveau guide « Commerce équitable et environnement, Une alliance pour un développement durable ».

Ce thème est plus sensible qu'il n'y paraît. D'une part, parce que les deux objectifs d'un commerce plus juste et d'un environnement mieux respecté sont parfois difficilement compatibles ; d'autre part, parce que la multiplicité des objectifs peut être une contrainte lourde pour des petites structures, aux moyens humains limités.

Ce guide est en téléchargement sur le site de la PFCE (format pdf - 27 pages)

http://www.commerceequitable.org/fileadmin/user_upload/publication/pfceEnvironnement_web_2.pdf

CONTACT :

Retrouvez les infos de l'Etoile sur www.cresspaca.org

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
10, rue Breteuil 13001 MARSEILLE
Tel: 04.91.54.96.75 - fax: 04.91.04.08.29
email: cress@cresspaca.org

Numéro de déclaration à la CNIL : 886843
